

# ASSOCIATION "LES LAURIERS"

## Assemblée Générale Ordinaire du 24/11/2017

### RAPPORT MORAL 2016-2017

#### 1. Le projet associatif : un double objectif

Le 31 août 2017 l'Association a clôturé sa 15ème saison d'activité. Depuis sa création au printemps 2002, l'Association vise un double objectif :

- a) contribuer, à travers la pratique de sports et de loisirs de proximité, en loisir ou en compétition, à développer les échanges et la convivialité entre habitants de Lauret et des communes environnantes, entre jeunes et adultes, entre anciens et nouveaux habitants, à faire découvrir et apprécier notre patrimoine naturel et historique, et à transmettre les valeurs du sport;
- b) développer la culture associative : faire en sorte d'amener les adhérents à devenir actifs dans l'Association, à participer à son animation et à son fonctionnement démocratique, à assurer une gestion rigoureuse et transparente.

#### 2. Le renforcement du lien social à travers les activités de l'Association

Le succès constant enregistré depuis 15 ans par l'Association a prouvé qu'elle répondait à une réelle attente, non seulement de la population de Lauret, mais aussi de celle des villages voisins ou même de plus loin. Ceci s'est confirmé au cours de cette saison 2016-2017 avec une forte augmentation des effectifs par rapport à la saison précédente : **141 adhérents** (contre 112 l'an passé), représentant **80 foyers** (contre 62 l'an passé). Cette augmentation s'explique d'une part par l'arrivée de nouveaux habitants dans nos villages, et d'autre part par le dynamisme de la section tennis qui a connu un développement remarquable.

La population des adhérents de cette saison présente les caractéristiques suivantes :

- la répartition hommes/femmes est toujours un peu déséquilibrée mais la proportion de femmes progresse : **40% de femmes - 60% d'hommes** (38% - 62% l'an passé),
- la proportion de jeunes a fortement progressé avec **40% de jeunes de moins de 18 ans** (contre 29% l'an passé) et 60% d'adultes de 18 à 84 ans (contre 71% l'an passé), ce qui confirme un bon brassage générationnel.
- la plupart des tranches d'âge sont représentées, de 3 à 84 ans, mais deux groupes se dégagent : **les moins de 20 ans** (58 adhérents) et **les plus de 40 ans** (64 adhérents) ; on constate à nouveau une faible représentation des 20-40 ans (19 adhérents);
- l'origine des adhérents s'est diversifiée cette saison : les 79 adhérents laurétiens restent largement dominants (56%) mais moins que l'an passé (70%), tandis qu'avec 29 inscrits cette année la proportion d'adhérents de Valflaunès progresse (21% contre 14% l'an passé), et avec 33 adhérents celle des autres villages augmente aussi (23% contre 16% l'an passé), avec 13 origines différentes, dont les trois villages voisins de Claret, Sauteyrargues Vacquières (10 adhérents), et d'autres plus éloignés comme Corconne, Quissac, St Mathieu, Le Triadou, Les Matelles, St Gély, Murles, Lunel, Lansargues, Montpellier (23 adhérents),
- le caractère multisportif de l'association est en nette diminution avec 6 % des adhérents inscrits simultanément à plusieurs activités. Ceci est sans doute une conséquence du passage aux cotisations par activité.

Les quatre sections (**Tennis, Randonnée, Escalade, Vtt**) ont fonctionné cette saison avec 9 animateurs bénévoles et 1 animateur salarié.

**La section tennis** constitue l'activité principale de l'association et a encore connu une progression remarquable cette saison : **102 inscrits** contre 65 l'an passé, dont **83 en tennis-loisir** (35 en tennis-loisir uniquement : 28 licenciés FNSMR et 7 licenciés FFT dans un autre club, et 48 licenciés FFT en école de tennis également inscrits en tennis-loisir), et **67 licenciés FFT en tennis-école et/ou compétition** (contre 39 l'an passé). Ce développement est en majeure partie imputable à la forte implication et au dynamisme de Lucie notre professeure de tennis salariée que nous remercions chaleureusement. Sur ces 102 inscrits, 61 proviennent de Lauret, 24 de Valflaunès et 17 des villages voisins. En plus, 8 familles non adhérentes

(résidents ou estivants sur Lauret ou Valflaunès), représentant 17 joueurs, ont pris des cartes de location pour jouer occasionnellement (total 37 heures de location).

**L'école de tennis** pour jeunes et adultes qui permet d'avoir accès à une formation de proximité et de qualité (encadrée par une professeure diplômée DEJEPS) a connu une belle expansion avec **62 inscriptions contre 37 l'an passé**. Par contre, le stage d'initiation tennis à l'école maternelle n'a malheureusement pu être assuré par suite d'un blocage administratif.

**En compétition** notre participation a aussi fortement progressé : **5 équipes** (2 équipes femmes, 3 équipes jeunes) ont disputé des compétitions FFT, et une entente avec le TC du Triadou a permis à quelques hommes de participer à la coupe des plus de 35 ans.

**Les trois autres sections** qui totalisent **une quarantaine d'adhérents**, ont vu leurs effectifs diminuer (randonnée 27 contre 28 inscrits, escalade 13 contre 19 inscrits, vtt 2 contre 6 inscrits), mais le niveau d'activité est resté élevé et la participation plus importante.

Pour les sports-loisirs nous avons reconduit notre affiliation à la **FNSMR** (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural) afin d'une part d'offrir à nos adhérents une licence multisports à un coût très raisonnable avec une assurance individuelle accidents (**64 licenciés** cette saison contre 68 l'an passé), et d'autre part de conserver notre agrément Jeunesse et Sports qui en plus de nous fournir un label de qualité, nous permet de bénéficier du taux réduit de cotisations sociales sur les salaires.

Nous avons aussi reconduit pour la quatrième année notre affiliation à la **FFT** (Tennis-Club de Lauret-Valflaunès) afin de licencier les joueurs inscrits en école de tennis et ceux désirant faire des compétitions. Avec **67 licenciés** contre 39 la saison passée on enregistre donc une belle progression.

Au cours de cette saison l'Association a donc pleinement continué à créer du lien social et à renforcer la vie locale, les relations inter-villageoises et intergénérationnelles, et l'intégration des nouveaux habitants.

### **3. Culture associative et vie de l'association**

Une association sans but lucratif comme la nôtre, avec des cotisations calculées au plus juste, ne peut exister et fonctionner que grâce au bénévolat et par la volonté et la motivation de tous ses adhérents (pas seulement celles de ses créateurs ou de ses administrateurs). Les adhérents ne doivent pas se comporter comme de simples consommateurs de loisirs. Il faut une implication de plus de membres pour assurer la pérennité, la créativité et la convivialité de l'Association. Cette implication peut prendre diverses formes : propositions d'animations ponctuelles (toutes les idées sont les bienvenues), aide à l'organisation de sorties ou d'animations (préparation, logistique...), animation régulière des sections (plusieurs animateurs par section sont nécessaires), aide à la gestion de l'Association en tant que membre du CA ou du bureau.

Le niveau du bénévolat s'est maintenu cette saison avec 9 animateurs, ce qui constitue un noyau trop réduit : il faudrait au moins 2 ou 3 animateurs par section afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui organisent et pour faire face à d'éventuelles indisponibilités. La gestion administrative et financière de l'association a été assurée par les trois bénévoles du bureau : le président, le secrétaire, et le trésorier. Les animateurs bénévoles ont donné beaucoup de leur temps pour assurer un programme d'activités bien rempli et il faut les en remercier. Le site internet de l'association a continué à fonctionner en temps réel et contribue activement à la vie de l'association et à la transparence de sa gestion; c'est aussi une vitrine et un vecteur d'information de plus en plus consulté par les adhérents et l'extérieur, et un précieux outil de gestion pour les administrateurs (gestion et consultation du fichier adhérents, programmation et annonce des activités, ajout d'informations et d'images, statistiques, publications et images sur notre territoire, documents sur l'association téléchargeables, liens).

### **4. Une situation financière saine**

La situation financière de l'association demeure saine : l'exercice se solde par un budget en hausse atteignant 15476€ (contre 9728€ l'an passé), et un résultat pratiquement à l'équilibre (+33€) grâce à une gestion prudente (achats non réalisés), à une subvention inattendue de 1000€ de la FFT, et à un bon remplissage des groupes de l'école de tennis ayant permis d'équilibrer le bilan de cette activité.

L'association a aussi augmenté ses réserves de gestion avec la mise en provision de 1400€ supplémentaires qui lui assurent une marge de sécurité (5366€ d'actif en banque) en prévision d'un déficit probable de l'école de tennis en 2017-2018 par suite de l'augmentation des coûts salariaux, et du renouvellement d'équipements pour l'escalade non réalisés en 2016-2017.

La part d'autofinancement (essentiellement les cotisations) représente 90% du total des produits, les subventions 10%. Nous remercions la municipalité de Lauret pour le renouvellement de sa subvention de fonctionnement en 2016 (300€ + 100€ de remboursement de l'achat d'un filet de tennis), ainsi que la municipalité de Valflaunès (200€), et la FFT pour son aide ponctuelle au développement (1000€).

L'école de tennis à elle seule représente 64% des dépenses de l'exercice, et les frais de personnel (salaires et charges du professeur de tennis) 60%.

L'introduction des cotisations individuelles séparées pour chaque activité a permis de mieux coller à la réalité des frais de gestion de chaque section tout en améliorant la participation effective des adhérents aux activités auxquelles ils se sont inscrits. La suppression des adhésions familiales a également permis d'augmenter les recettes.

## **5. Perspectives pour 2017-2018**

Par suite de divers facteurs favorables (dynamisme de notre professeure de tennis, intégration de nouveaux habitants sur Lauret et Valflaunès, récupération des enfants de Fontanès en école maternelle et primaire, problèmes tennis à Claret) on s'attend à une stabilisation globale des effectifs (prévision autour de 140 adhérents) avec une croissance au niveau du tennis.

Les adhésions à la FNSMR pour les sports-loisirs (60 licenciés attendus) et à la FFT pour le tennis-école et la compétition (80 licenciés attendus,) seront reconduites.

Les 3 sections Tennis, Randonnée, et Escalade vont poursuivre leurs activités avec une intensité égale ou supérieure, et avec 9 ou 10 animateurs bénévoles et 1 seul professeur de tennis salarié. Par contre la section VTT va être fermée faute d'adhérents et d'animateurs.

En tennis, Lucie Fouqué continuera à assurer le développement et les cours de l'école de tennis et l'animation des équipes engagées en compétition. On s'attend à une forte augmentation des inscriptions en école de tennis qui devraient atteindre environ 75 licenciés répartis en 15 groupes (13 sur Lauret, 2 sur Valflaunès), avec notamment l'ouverture de 6 groupes d'adultes le soir en semaine et d'un groupe baby-tennis pour les 3-5 ans. Il devrait également être possible de monter 4 ou 5 équipes de jeunes et d'adultes pour disputer des compétitions. En plus de l'augmentation des effectifs inscrits au tennis, l'attribution gratuite de la clé des courts pour toute inscription en école de tennis devrait aussi contribuer à augmenter la fréquentation des courts, en particulier celui de Lauret qui grâce son excellent état et à son éclairage risque d'arriver à saturation en période de pointe (on a déjà atteint un pic de 45 heures hebdomadaires d'utilisation...). Cela s'ajoutant à la croissance démographique de Lauret et des autres villages alentour justifie d'envisager à moyen terme la construction d'un 2ème court dans le contexte d'un club intercommunal pour le nord de la CCGPSL.

Financièrement, compte tenu de l'augmentation des inscriptions en école de tennis, le budget devrait dépasser les 18700€. Les subventions de fonctionnement municipales de Lauret et Valflaunès 2017 sont reconduites et elles seront affectées en totalité à l'école de tennis. Malgré cela, cette dernière risque d'être nettement déficitaire cette année compte tenu de l'augmentation des coûts salariaux et du fait qu'avec nos cotisations très basses plus nous enregistrons d'inscriptions plus nous creusons le déficit. De plus le niveau des subventions n'ayant pas augmenté, leur contribution à résorber le déficit devient proportionnellement plus faible. Nous allons donc être contraints pour cette saison de puiser exceptionnellement dans nos réserves de trésorerie, mais il va falloir obligatoirement revoir nos tarifs à la hausse pour 2018-2019, en se rapprochant de ce qui se pratique dans les autres clubs de la région qui se révèlent nettement plus chers que nous. Il faudrait également rechercher d'autres subventions (Conseil Général ?) et organiser des opérations génératrices de recettes complémentaires (vente de T-shirts floqués, sponsoring, chasse au trésor, tombola...).

En conclusion, nous prévoyons donc pour 2017-2018 un nouveau développement de l'association, avec une croissance de l'école de tennis et une participation en hausse dans toutes les sections, ce qui devrait permettre de continuer à développer ce lien social intra et inter-villageois si bénéfique pour la vie locale, et à diffuser les valeurs du sport.

Lauret, le 24 novembre 2017

Le Président, Thierry FRAYSSINET